

"Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, et l'abus des lois par le Gouvernement est un moindre mal que la corruption du Législateur, suite infaillible des vues particulières"

(JJ. Rousseau "Du contrat social" p.102, ed.GF Flammarion)
cité par Ph. Bernoux